

[Français]

M. Fortin: J'aurais une dernière question à poser, monsieur le président.

L'honorable ministre ne croirait-il pas opportun de remplacer le titre d'Imprimeur de la Reine par un titre plus canadien, moins archaïque et moins empreint de colonialisme?

[Traduction]

L'hon. M. Jamieson: Non, monsieur le président; je ne suis pas de cet avis. Comme vous le savez, les députés sont nombreux à la Chambre qui ne partagent pas les vues de mon ami. De fait, on emploie l'expression «l'Imprimeur de la Reine» dans bien d'autres pays du Commonwealth. Elle sert, je crois, dans toutes les provinces du Canada. A l'heure actuelle il existe une loi spéciale qui désigne et crée le poste de l'Imprimeur de la Reine et nous n'avons pas l'intention de changer cela.

(L'article est adopté.)

Les articles 49, 50 et 51 sont adoptés.

L'hon. M. Jamieson: Monsieur le président, sauf erreur, on s'est entendu cet après-midi pour passer ici à l'article 71 qui a trait à la Monnaie royale canadienne à cause du caractère multiple de la responsabilité.

M. le vice-président: Le comité est-il d'accord?

Mme MacInnis: Monsieur le président, nous n'y avons pas consenti.

[Français]

M. Fortin: Quant à nous, monsieur le président, nous ne nous opposons pas à ce que l'on procède, à ce moment-ci, à l'étude de l'article 71, qui concerne l'Hôtel de la monnaie.

[Traduction]

L'hon. M. Macdonald: Par courtoisie pour le ministre, puisqu'aussi bien la Monnaie est aussi de son ressort et que je ne crains guère d'opposition quant à la disposition relative à la monnaie, nous pourrions mettre ces articles en discussion maintenant. Je n'ai pas manqué d'en parler avec le député de Winnipeg-Nord-Centre et j'ai cru comprendre que la proposition lui agréait.

M. le vice-président: Plaît-il à la Chambre d'adopter cette proposition?

Mme MacInnis: Je regrette, monsieur le président, je n'ai pas bien compris.

Des voix: D'accord.

M. le vice-président: Partie X, la Monnaie royale canadienne.

Sur l'article 71—Définitions.

M. le vice-président: L'article 71 est-il adopté?

M. Peters: Monsieur le président, le ministre compte-t-il indiquer la raison de ce changement en ce qui concerne la Monnaie?

L'hon. M. Jamieson: Monsieur le président, je l'ai fait cet après-midi au cours de mon exposé. Je vous dirai cependant, en résumé, que les principales raisons en sont la plus grande souplesse que cela donne à la Monnaie, la possibilité de prendre des mesures rapides en vue de faire face, par exemple, à une pénurie de pièces de monnaie, et enfin la possibilité d'intervenir dans le cas de ventes internationales de pièces de monnaie et autres choses de ce genre. Nous pensons que c'est là un moyen plus raisonnable et plus rationnel de considérer la question. Il semble du moins qu'elle bénéficie du soutien de tous ceux à qui elle a été présentée ou proposée.

● (8.50 p.m.)

M. Peters: Monsieur le président, ce qui m'intéresse dans la Monnaie, c'est son passé, bien que ce ne soit sans doute pas la bonne façon de considérer le problème. Nous nous sommes inquiétés de ce que la Monnaie canadienne n'ait pas pris l'expansion voulue pour faire face aux besoins actuels. Nous achetons pour le moment des pièces de monnaie aux États-Unis: ils battent notre monnaie. Autrefois, nous avions aussi des difficultés considérables pour subvenir à nos besoins. Maintenant...

L'hon. M. Jamieson: N'essayez pas de le prononcer, je n'y parviens pas moi non plus.

M. Peters: Quoi qu'il en soit, je veux parler des collectionneurs de pièces de monnaie, les numismates. J'ai toujours dit au ministre des Finances que c'était un bon commerce. On vend \$4 des pièces de monnaie d'une valeur de \$1.91. A mon avis, c'est le genre de commerce auquel le gouvernement devrait s'intéresser. Il est arrivé souvent, pourtant, que nous n'ayons pu répondre aux besoins de ce genre d'exportation. La Monnaie en soi a été une entreprise assez bonne, satisfaisante en tout cas. Il est étonnant que ce soit l'une des choses que les étudiants de ma circonscription qui viennent à Ottawa tiennent à voir: comment nous faisons l'argent. La Monnaie n'est pas tout à fait en parfait état. L'atelier des machines a besoin d'être amélioré, le matériel est vieux et les locaux ne suffisent plus aux besoins. Les députés sont sans doute d'avis qu'une expansion s'impose dans ce domaine. Cette expansion serait sans doute profitable et